INFORMATION DE PRESSE

N° IP-2023-14

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 13 avril
Dumbéa

Dumbéa, le 14 avril 2023

Une douzaine de délibérations étaient à l'ordre du jour de la séance de ce jeudi 13 avril, ainsi qu'une présentation du Plan d'urbanisme directeur en cours de révision.

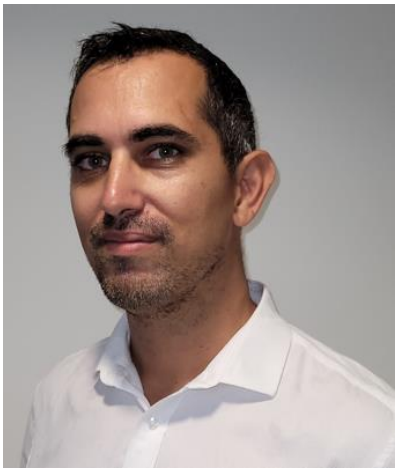

La démission d'un conseiller de Génération Dumbéa

Après la démission du conseiller municipal Patrick Tein-Bai (Génération Dumbéa) et à la renonciation par la suivante de liste de sa prise de fonction, la séance a débuté par l'installation de Loïc Basset-Creugnet *(photo ci-contre)* au sein du conseil municipal de Dumbéa.

Un point d'étape sur la révision du PUD

La révision du Plan d'urbanisme directeur de la commune se poursuit avec l'enquête administrative. Cette dernière sera suivie en fin d'année par une enquête publique, dernière étape avant l'approbation définitive par la Ville de Dumbéa et la province Sud du PUD révisé puis sa mise en application.

13 millions de subventions diverses

Plusieurs délibérations étaient destinées à octroyer des subventions aux associations et organismes de la commune, ou œuvrant pour elle et les Dumbéens, notamment dans la culture, le sport, le social ou encore les APE des écoles de Dumbéa.

Augmentation excessive de la participation de la Ville au SMTU

Au même titre que la commune du Mont-Dore, la Ville de Dumbéa ne peut honorer l'augmentation excessive de sa participation demandée par le Syndicat Mixte des Transports Urbains, en proie à des difficultés financières importantes. En effet, la Ville de Dumbéa a indiqué pouvoir mobiliser 90 millions de francs en 2023, soit une augmentation de +49 % par rapport au budget octroyé en 2022, mais ne peut inscrire les 139,4 millions exigés par le SMTU au risque d'avoir un budget déséquilibré et donc rejeté. Un recours à l'encontre du syndicat mixte est ainsi sollicité.

Contact presse
Service communication
Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc